

Sécurité alimentaire et accès aux marchés en milieu nomade.

Le cas du marché à bétail de Tichift au Nord de Tombouctou, Mali

Marché de Tichift et son environnement (photo prise avant l'ouverture officielle), octobre 2010
© AVSF

Juin 2013

Marc CHAPON
coordinateur national AVSF au Mali



agronomes
vétérinaires
SANS FRONTIÈRES

POUR QUE LES HOMMES VIVENT DE LA
TERRE DURABLEMENT

Partenaires financiers

Région Rhône-Alpes



Union Européenne



Ministère Français des Affaires Etrangères



Agence Française de Développement



Fondation Ensemble



Confédération Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne, de la Région Rhône Alpes, du Ministère Français des Affaires Etrangères, de l'Agence Française de Développement de la Fondation Ensemble et de la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC).
Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'AVSF et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue des institutions ci-dessus citées.

Sommaire

Résumé	4
Le contexte de la zone d'intervention	5
I. Méthodologie utilisée pour réaliser cette capitalisation	9
II. Vocation des marchés à bétail et leur mise en œuvre en zone pastorale sahélo saharienne : l'amélioration de la sécurité alimentaire	9
III. Une mise en œuvre du marché à bétail en quatre étapes	10
3.1 Mobilisation et formation des acteurs concernés et identification, analyse des problèmes liés au système traditionnel de gestion du bétail (le diagnostic)	10
3.2 Plan d'action	11
3.2.1 Le choix des sites	12
3.2.2 La réalisation proprement dite	13
IV. L'impact du marché à bétail de Tichift	15
4.1 Une amélioration de la disponibilité de trésorerie toute l'année	15
4.2 Une valeur marchande d'animaux vendus de plus d'un million d'euros la première année, dépassée pour le premier semestre 2011	16
4.3 Une augmentation de la valeur marchande des animaux et une diminution du risque de vente d'animaux volés	17
4.4 Création de nouveaux emplois et «lutte contre la pauvreté»	17
4.5 Une disponibilité des produits alimentaires toute l'année avec une stabilisation voire une baisse des prix de certains produits	18
4.6 Une opportunité de revenus pour les femmes	19
4.7 Un début de structuration de la commercialisation des animaux	20
4.8 La présence de nouveaux produits dans la zone pour une amélioration des conditions de vie et de l'information	20
V. Des opportunités à saisir pour les autorités communales et administratives	21
5.1 Un contrôle, une traçabilité et une statistique sur le commerce de bétail	21
5.2 Un développement des services sociaux de base	21
5.3 Un impact plus important sur la décentralisation	22
5.4 Un impact plus important pour le développement local	22
5.5 Une facilitation pour l'aide d'urgence	22
5.6 Le développement des relations intercommunautaires	22
VI. Les menaces	23
6.1 L'insécurité	23
6.2 La sécheresse	23
6.3 La multiplication des marchés à bétail sur la zone	23
6.4 Une taxation qui rend le marché moins attractif	23
6.5 Une sédentarisation massive de la population autour du marché	24
VII. Conclusions	25

Résumé

Cette capitalisation présente les résultats issus de la mise en place d'un marché à bétail en zone pastorale à 150 kms au Nord de la ville de Tombouctou. Ce marché a pour objectif de faciliter la commercialisation du bétail et l'acquisition de produits alimentaires de base dans une zone très enclavée afin d'améliorer la sécurité alimentaire des populations.

La mise en place du marché est issue de rencontres avec les populations en 2004 et 2005 après une sécheresse ayant entraîné la mort d'animaux et de personnes. Si une aide d'urgence avait été mobilisée en 2005, il est ressorti de ces rencontres que l'insécurité alimentaire était récurrente sur la zone. Cette récurrence est due, entre autres, au problème de commercialisation du bétail et des produits animaux (principale source de revenu et d'alimentation des populations de la zone) ainsi que de difficultés dans l'acquisition des denrées alimentaires non produites localement dans une zone à faible densité avec une population très dispersée.

Après 18 mois de fonctionnement du marché, certains enseignements peuvent être présentés tant sur le plan des échanges commerciaux (ventes d'animaux en première année pour plus d'un million d'euros) que sur l'accessibilité aux produits alimentaires de base. Ainsi, il y a eu un approvisionnement régulier des marchés tant en animaux qu'en produits de premières nécessité avec une amélioration du pouvoir d'achat des éleveurs.

Toutefois, des risques planent sur la durabilité du marché au vu des enjeux environnementaux et climatiques (zone sahélo saharienne) et de crises politiques et sécuritaires récurrentes.

La méthodologie de mise en œuvre a été empirique et basée sur les souhaits des populations. Cette capitalisation permet donc de présenter les démarches méthodologiques employées et fournit des documents de référence (plans, modèle de passation de marché).

La mise en œuvre de l'action a été assurée par AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières) et ADESAH (Association pour le Développement Endogène au Sahel), ONG malienne partenaire d'AVSF sur ce projet. AVSF et ADESAH ont facilité l'accès au financement des infrastructures par la mobilisation de fonds auprès de partenaires financiers (Union Européenne, Région Rhône Alpes, Fondation Ensemble, Coopération Suisse) et ont accompagné les chefferies, la collectivité et les éleveurs dans la gestion du marché. L'ouverture officielle du marché de Tichift a eu lieu en octobre 2010.

Ont contribué à la rédaction de cette capitalisation :

Abdel Aziz Mohamed, chef de projet,

Ahmet Dawalak, chargé de suivi évaluation AVSF,

Abdoul Salam, directeur d'ADESAH,

Isabelle Tourette et **Stefano Mason**, coordinateurs AVSF Afrique de l'Ouest,

Philippe Lhoste et **Valentin Beauval** membres du comité RURALTER.

Le contexte de la zone d'intervention

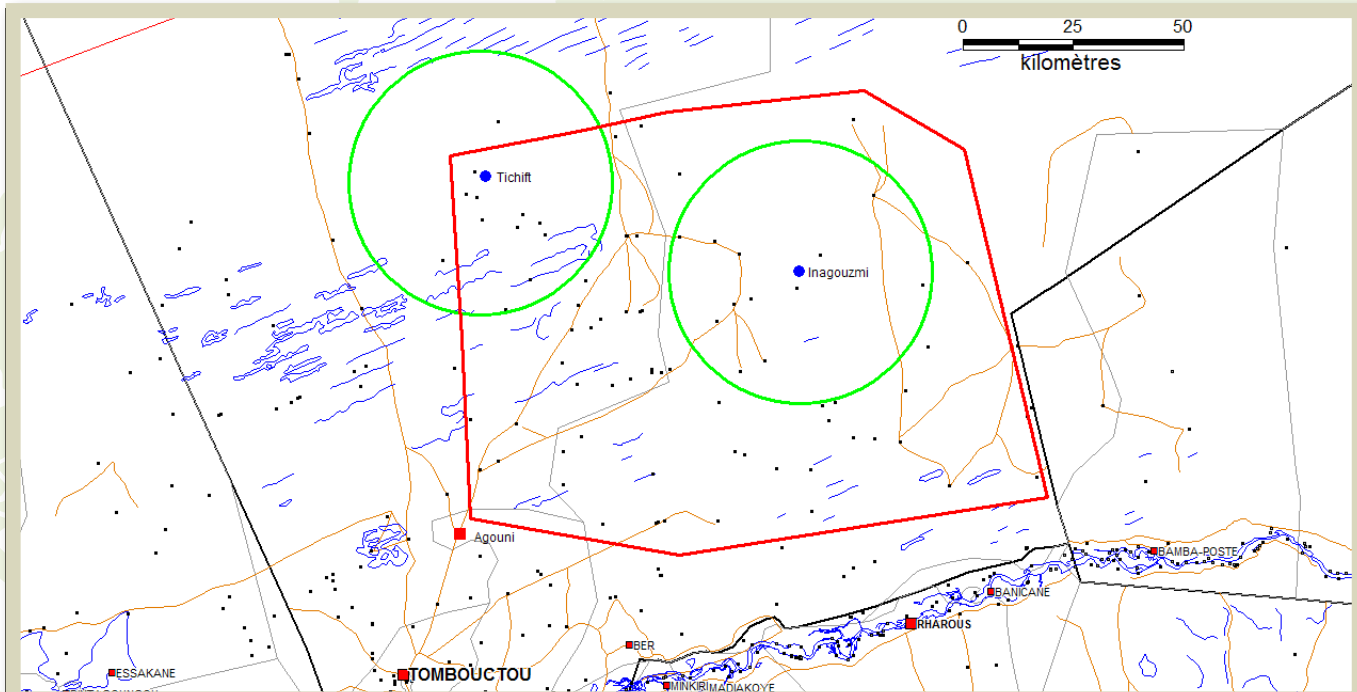


Figure 1 : Carte de la zone d'intervention : en vert les zones de provenance de la majorité des animaux vendus sur le marché ; en rouge le rayon d'action de l'équipe mobile de santé mixte (santé vétérinaire et humaine).

La zone d'intervention se situe en zone sahélo-saharienne. La pluviométrie moyenne (autour de 100 mm) étant variable dans le temps et dans l'espace, la pratique de l'élevage et la vie sociale sont basées sur la mobilité.

La zone d'intervention a connu de 1991 à 1996 un conflit armé important qui a opposé différentes ethnies. En mars 2012, des nouveaux mouvements armés ont occupé les trois régions du Nord, revendiquant l'indépendance du territoire.

Dans la zone pastorale au Nord de Tombouctou, deux principales communautés d'éleveurs se côtoient : les Kel Tamasheq et les Arabes.

L'élevage constitue l'activité principale et la principale source de revenus et d'alimentation des pasteurs. Les revenus sont très incertains car fortement liés à la pluviométrie qui conditionne la disponibilité de pâturages herbacés naturels (il existe dans la zone d'intervention un bon maillage de puits) surtout pour les zones situées le plus au Nord.



Photo 2 : Dromadaires à l'abreuvoir

© AVSF



Photo 3 : Moutons allant vers les pâturages

© AVSF

L'exploitation du milieu se pratique généralement sur un axe Nord Sud. Pendant la saison froide (à partir du mois de septembre), les éleveurs montent le plus au Nord possible pour exploiter les pâturages herbacés et profiter des mares temporaires naturelles. Puis la descente vers le Sud débute en février mars pour atteindre en fin de saison sèche des zones où les animaux peuvent trouver des ressources herbacées et ligneuses. Cette transhumance sur la zone

de l'action se fait, en année normale, sur environ 150 km. En cas de mauvaise année la distance peut doubler voire tripler car les éleveurs sont obligés de descendre plus au Sud voire de traverser le fleuve Niger.

La population de ce territoire de 20 000 km² environ est estimée à 9 000 habitants. La densité de population serait donc inférieure à 0,5 hab/km².



Photo 4 : Famille touareg sédentarisée

On constate, depuis une dizaine d'années, la création de sites fixes sur lesquels la famille reste toute l'année avec une partie du cheptel (des femelles en lactation toutes espèces confondues) tandis que les hommes accompagnent le reste du troupeau à la recherche de pâturages.

Selon les données de la caractérisation socio-économique de la zone d'étude, les pauvres et les très pauvres représentent environ 72 % de la population. L'enclavement de la zone d'intervention (succession de dunes) et l'éloignement (les campements sont entre 50 et 150 kms du chef-lieu de Région ou de tout village) rendent les conditions d'accès à l'alimentation difficiles et coûteuses. Des camions

effectuant le commerce entre l'Algérie et Tombouctou et divers mouvements armés (cf. ci-après) fréquentent la zone. Les camions viennent d'Algérie avec des produits alimentaires de base, de l'électroménager et autres articles et remontent avec des animaux vivants (dromadaires et moutons essentiellement).



Photo 5 : Tente traditionnelle en coton



Photo 6 : Tente traditionnelle en cuir

L'insécurité d'origines diverses est récurrente dans la zone depuis le début des années 1990, ce qui explique qu'il n'y a pas d'ONG intervenant dans la zone, exceptées AVSF et ADESAH. L'accès aux services de base (éducation, santé, information...) est donc difficile voire inexistant. Seules quelques actions humanitaires (aide alimentaire essentiellement et hydraulique pastorale) ont eu lieu dans la zone d'intervention suite à des sécheresses ou à la fin du conflit armé en 1996.

des services sociaux de base (éducation, santé) ne tient pas compte de la spécificité et de la mobilité des populations nomades (population marginale en termes d'effectifs) soit par manque de connaissance soit par manque de moyens.

Les services techniques de l'Etat sont très peu présents sur la zone de l'action par manque de moyens. La politique au Mali pour la mise en place

La population nomade a peu accès au pouvoir politique malgré l'avènement de la décentralisation (population peu instruite et peu informée du fonctionnement des collectivités issues de la décentralisation).

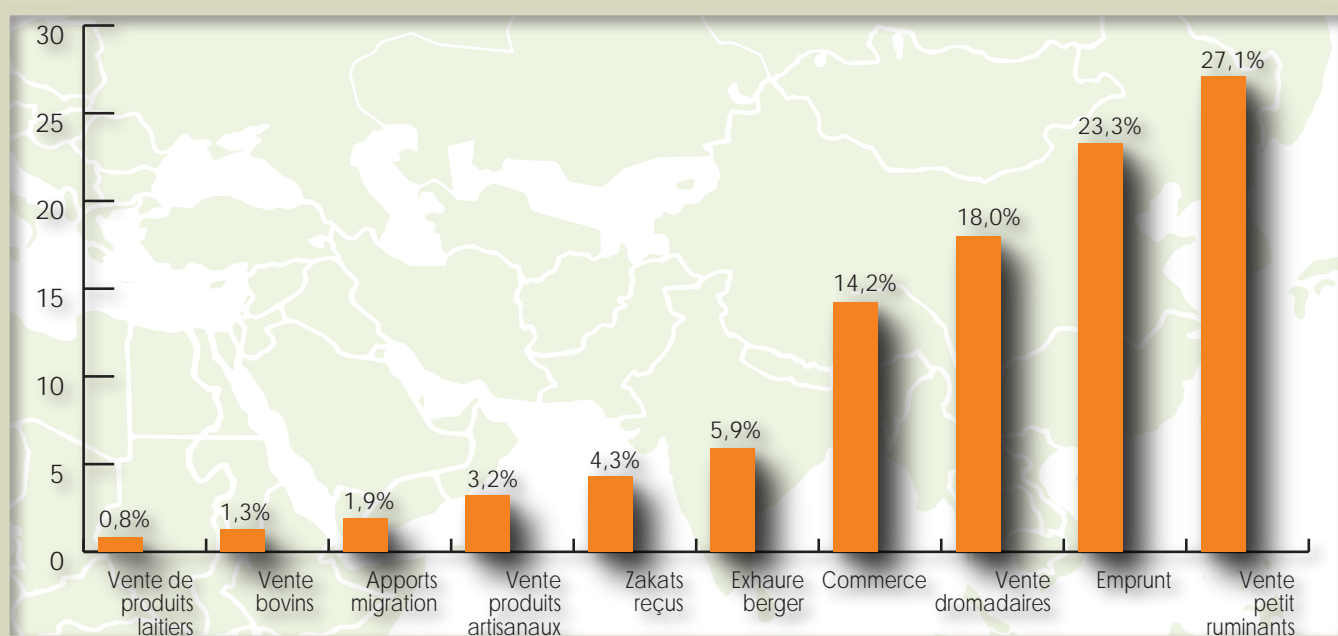
L'organisation traditionnelle (chefferie et patriarcat) est très forte de même que l'entraide (très liées à

l'Islam au travers de la zakat¹). Toutefois des processus de création de sous-groupes issus d'un lignage principal sont fréquents avec une revendication de reconnaissance auprès de l'Etat de la part de chaque sous-groupe. La chefferie traditionnelle est reconnue officiellement par l'Etat pour la représentation, le règlement de conflits et pour la collecte des impôts. De nombreuses fractions sont aujourd'hui sans chef suite à son décès. Les raisons de ce non renouvellement sont diverses (pas d'entente pour élire un nouveau chef, préférence d'avoir une chefferie partagée entre plusieurs membres (conseillers de fraction), difficulté à organiser des élections pour des populations très dispersées, risque de mésentente entre plusieurs prétendants en cas d'élection

(cela est d'ailleurs souvent source d'éclatement du lignage principal en différents sous-groupes).

L'insécurité alimentaire est vécue sur la zone tant en terme de disponibilité des aliments que de leur coût ; on remarque aussi un manque de trésorerie qui provoque des difficultés pour commercialiser des animaux et les produits animaux, seules sources de revenus pour payer les produits alimentaires de base ou les autres biens et services. Cette difficulté est amplifiée en cas de sécheresse car les animaux ne sont alors pas commercialisables vu leur état (ils ne supporteraient pas le transport en camion vers l'Algérie, distante plus de 700 km de la zone de l'action).

1 - La zakāt ou zakat ou zakkat (zakāt) ; mot arabe traduit par "aumône".



Graphique 1 : Sources de revenu moyennes des populations sur la zone de l'action, Source : Rapport de stage, situation de référence sur la zone du PNT, Cyrille DEMANOU, 2008

En 2008, les revenus des familles sur la zone d'intervention étaient constitués majoritairement par la vente de bétail (59 %) et par le recours au crédit entre familles (23 %)². La trésorerie moyenne disponible par jour est de seulement 347 FCFA (0,53 €) par personne. On est donc loin du 1 dollar par jour et par personne. Environ 63 % des dépenses annuelles sont consacrés à l'alimentation (74 500 FCFA, c'est-à-dire 113 € par personne et par an).

Avant la création du marché, les lieux d'approvisionnement en produits alimentaires de base étaient :

- soit à Tombouctou et à Ber, villes distantes de 130 à 150 km des sites pour 30 % des approvisionnements en céréales sur la zone. Les temps de transport sont importants et varient de 8 à 12 jours avec l'utilisation des dromadaires et ânes (56 %

des transports de céréales), l'approvisionnement par véhicule entraînant des coûts d'amenée élevés.

- soit auprès de camions venant d'Algérie et sillonnant la zone (entre 15 et 28 % de l'approvisionnement selon la situation du site par rapport aux pistes) mais, dans ces cas, l'éleveur a peu de pouvoir de négociation sur la valeur de ses animaux.
- Soit auprès de commerçants locaux (15 %) qui ont installé des petits magasins (les coûts sont élevés car il faut considérer les prix des marchandises achetées généralement à Tombouctou, le coût du transport et la marge du commerçant).

2 - Situation de référence, Cyrille Demanou, PNT 2008.



Photo 7 : Ravitaillement en mil



Photo 8 : Camions en provenance d'Algérie

L'économie est fortement monétarisée dans la zone (67 % des dépenses sont monétaires). Les achats de céréales se font essentiellement entre octobre et février et cela correspond aussi à la période principale de vente des animaux avec la période pré Aid El Kébir. Le troc (animaux contre céréales et huile) est surtout pratiqué lors de l'approvisionnement avec les camionneurs.

AVSF est présente sur la zone d'intervention depuis 2002. Elle a contribué à l'organisation de rencontres intercommunautaires (restauration de la confiance entre ethnies et définition d'activités fédératrices), à la réalisation d'une étude sur la mise en place d'un service de santé animale et humaine (fonctionnant depuis 2004) et à une action d'urgence en 2005 (aide alimentaire et déparasitage du cheptel).

C'est dans ce cadre que le Projet "Sécurité Alimentaire des populations et du cheptel en zone nomade" (PNT) a vu le jour à la fin de 2007 pour une durée de 43 mois. Le PNT est mis en œuvre par Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) en partenariat avec l'ONG malienne Association pour le Développement Endogène au Sahel (ADESAH), et il a été financé par l'Union Européenne, la Région Rhône Alpes, la Coopération Suisse et la Fondation Ensemble. Le projet a été mis en œuvre dans la zone pastorale des communes de Ber et de Salam, Cercle de Tombouctou, Région de Tombouctou. Il s'est achevé en juillet 2011.

L'objectif général du PNT est de réduire la malnutrition infantile en milieu nomade par l'amélioration des conditions de vie des populations et l'aménagement des ressources pastorales.

Pour atteindre cet objectif, les lignes de force du projet étaient les suivantes :

- Améliorer l'alimentation des populations vulnérables nomades, et leur donner accès aux services de santé humaine et aux services vétérinaires.
- Améliorer les productions animales et plus particulièrement améliorer la transformation des produits animaux.
- Donner accès aux marchés. Régénérer les pâturages en graminées.
- Réhabiliter les puits pastoraux et en aménager d'autres.
- Protéger les ressources ligneuses.



Photo 9 : Réunion pour la mise en place du marché

Les acteurs impliqués pour la mise en œuvre de ces marchés sont la chefferie traditionnelle, des leaders communautaires, les élus communaux, les commerçants, les services techniques de l'Etat et l'administration. Leur niveau d'implication, même si très variable sur le terrain, mobilise les compétences

complémentaires qui sont mises en commun au cours des comités zonaux de développement (regroupant 2 représentants par puits dans un rayon de 35 km autour du marché, la mairie, l'administration, l'équipe projet) et au cours du comité central de pilotage (partage des expériences entre les deux zones d'intervention du projet). Pour le comité de pilotage, l'expertise régionale des services techniques et de l'administration est mise à contribution.

Ce travail de capitalisation vise à analyser les im-

pacts du marché de Tichift, de montrer l'efficacité ainsi que les limites d'une telle initiative en zone pastorale en matière de sécurité alimentaire et de structuration du milieu sur la base d'une action d'intérêts fédérateurs.

Les résultats de ce travail intéressent tous les acteurs intervenant pour le développement des zones sahariennes et sahéliennes.

I. Méthodologie utilisée pour réaliser cette capitalisation

Une analyse des documents du projet a tout d'abord été réalisée (comptes rendus de comités zonaux de développement, comptes rendus de comité de pilotage, fiches de suivi du marché, situation de référence, évaluation externe).

Ensuite, l'équipe projet a eu recours à l'analyse SWOT¹.

Pour recueillir les informations complémentaires, des entretiens semi structurés ont ensuite été menés auprès de la population résidant dans la zone du marché.

Ils ont permis de recueillir des témoignages sur les stratégies de résilience des ménages nomades pour résister aux différents chocs, et sur les stratégies des éleveurs, des transformatrices et des consommateurs pour réduire ou faire face à l'impact de la variabilité des prix.

1 - SWOT : Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)

Après l'analyse de toutes les données collectées sur le terrain par l'équipe du projet et le dépouillement des entretiens, un groupe de travail formé par l'équipe du projet, la coordination ADESAH et AVSF a été constitué pour la rédaction du présent document de capitalisation.



Photo 10 : Relevé de prix dans une boutique du marché

© AVSF

II. Vocation des marchés à bétail et leur mise en œuvre en zone pastorale sahélo saharienne : l'amélioration de la sécurité alimentaire

La mise en place du marché à bétail vise à répondre à deux besoins : d'une part, évidemment, la commercialisation du bétail, et d'autre part, l'approvisionnement en produits alimentaires importés à un coût et avec des temps de livraisons raisonnables dans un objectif global d'améliorer la sécurité alimentaire de la population.

Lors de l'étude de faisabilité, il est apparu que la disponibilité en trésorerie des familles était très irrégulière selon les périodes de l'année. En facilitant la commercialisation et donc l'accès plus fréquent et plus sécurisé à de la trésorerie, le marché à bétail facilitera donc l'accès aux produits de première nécessité pendant toute l'année.

III. Une mise en œuvre du marché à bétail en quatre étapes

3.1 Mobilisation et formation des acteurs concernés et identification, analyse des problèmes liés au système traditionnel de gestion du bétail (le diagnostic)

Cette phase a consisté à l'information, la sensibilisation et la mobilisation des éleveurs et de la chefferie puis des autres acteurs autour de l'initiative. C'est aussi l'étape de l'analyse de la situation, de définition et d'analyse des problèmes importants (causes et effets).

Cette étape a non seulement permis de motiver les acteurs à rechercher une amélioration de la commercialisation de leur bétail, mais aussi de structurer les éleveurs en coopératives pour cette commercialisation et la gestion du marché.

C'est autour des dromadaires et petits ruminants (moutons et chèvres) que les éleveurs, les transformatrices de viande et de lait, les bouchers, les commerçants de bétail et autres acteurs ont appris à s'organiser entre eux, à bâtir en plein désert (voir photo de couverture) un modèle nouveau de gestion des marchés à bétail qui se distingue par une participation des parties prenantes (chefferie, éleveurs, transporteurs, commerçants, mairie, services techniques) porteur d'un développement à la base.

Certaines femmes ont suivi une formation pour l'amélioration de l'hygiène dans la production de viande séchée, de beurre et de fromage traditionnels. Cette formation, la première reçue par les femmes depuis de très nombreuses années, a initié aussi leur organisation en coopératives féminines.

Parmi les sujets des formations, on peut citer :

- la formation à la dynamique coopérative ;
- la formation en hygiène;
- la formation en santé animale de base ;
- la formation pour l'amélioration des techniques de production de viande, beurre et fromage.

Cette phase a permis :

- de poser les premiers jalons de l'organisation à mettre en place,
- de rapprocher et former les différents acteurs (collectivités, chefferie, commerçants, administration)
- de fixer les grands principes de gestion



Photo 11 : Démonstration sur la réalisation



Photo 12 : Réunion avec le comité de marché de bouillies enrichies pour les enfants malnutris

3.2 Plan d'action

Le plan d'action a permis aux acteurs de fixer quelques actions clés (cadre juridique, formations, etc.) pour régler les problèmes mis en relief dans l'étape de diagnostic en vue d'atteindre les objectifs assignés.

La mise en place de ces marchés a nécessité plusieurs rencontres avec l'ensemble des acteurs concernés. Ces rencontres avaient pour but d'élaborer un plan d'action participatif en vue de l'exécution des travaux ainsi que de définir le rôle de chaque acteur.

Ces rencontres ont regroupé les représentants des

différents sites dans un rayon de 35 km autour du site prévu du marché, la mairie, l'administration déconcentrée et les services techniques concernés.

Cela a permis aussi d'établir le plan du marché en fonction des besoins locaux recensés ainsi que des recommandations de l'étude environnementale et dans le respect du budget disponible. Pour ce qui concerne ce dernier aspect, le nombre de boutiques réalisées a été de 7 alors que la demande des commerçants était supérieure (le budget de 30 500 € pour ce marché ne permettait pas un nombre de constructions plus élevé).

C'est ainsi que le plan ci-dessous a été conçu à l'unanimité et validé :

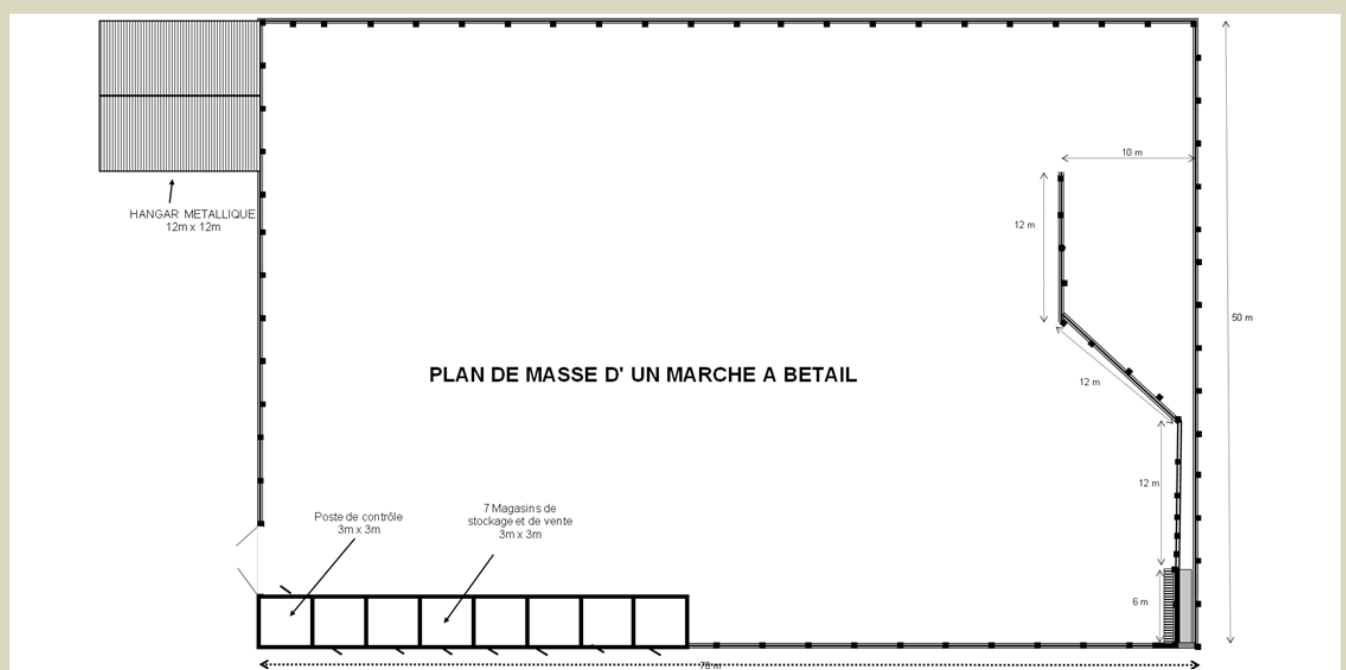


Figure 2 : Plan du marché. A l'usage, deux latrines ont été ajoutées puis une aire d'abattage car le jour du marché est aussi l'occasion de pouvoir acheter de la viande fraîche et la ramener au niveau du ménage (dans les familles).

Il est important d'avoir la possibilité d'abattre sur ces marchés, même si ce sont des marchés "expéditeurs", ce qui permet de valoriser le mieux possible les animaux abattus d'urgence (accidentés, affaiblis, etc.).

La clôture est réalisée en IPN 80 pour les barres transversales et en IPN 120 pour les poteaux. Sur cette clôture est fixé un grillage. Ce modèle permet de mieux résister au phénomène d'érosion tout en réduisant le risque d'évasion des petits ruminants. Le couloir d'embarquement est réalisé en IPN 120 pour les poteaux et IPN 80 pour les barres transversales avec un système coulissant juste à l'entrée du quai d'embarquement afin de permettre d'utiliser ce couloir aussi pour les campagnes de vaccination.



Clôture

© AVSF



Pour la construction de l'infrastructure, les phases suivantes, par ordre chronologique, ont été réalisées :

- Le choix des sites par les communautés et le projet, sur la base de critères proposés par le projet (voir paragraphe suivant)
- L'étude environnementale par des prestataires
- L'appui à la réalisation des appels d'offre
- L'identification des entrepreneurs
- La formation pour le suivi des travaux par les comités de gestion de marché et le contrôle de l'exécution par le projet
- Les réceptions provisoires et définitives
- La fourniture des fiches de suivi

3.2.1 Le choix des sites

Le choix du site est évidemment déterminant. Il est prévu de mettre en place deux marchés à bétail dans la zone de l'action. Vu la compétition entre les différents lignages pour accueillir sur l'un de leur site un marché, différents critères objectifs ont été retenus.

Ensuite, le site doit disposer d'au moins deux puits qui ne sont pas surexploités. Dans le cadre de la construction, il n'était pas prévu de réaliser un puits ou un forage alors que certains animaux peuvent rester plusieurs jours. Toutefois, le projet a réalisé des aménagements de surface des puits sur les 2 sites de marché (rehaussement des margelles, construction ou réhabilitation des dalles anti borbier, mise en place de fourches métalliques et d'abreuvoirs).

De plus, la distance entre 2 sites de marché doit être d'au moins 70 km afin d'optimiser la zone de couverture des marchés.

D'autre part, sachant que la population fait une transhumance Nord-Sud, le marché doit se situer sur une zone centrale par rapport à l'axe de transhumance saison froide (hrarif et shetah) – saison chaude sèche (saïf¹) pour permettre aux éleveurs de rallier le marché toute l'année.

Enfin, mais cela n'a pas été un critère déterminant vu l'engouement des populations, le responsable de site s'est engagé à accueillir sur le marché les éleveurs venant d'autres sites et les commerçants et à laisser libre l'accès aux puits pour tous les troupeaux. Ce dernier point avait été indiqué car dans la zone de l'action, différents lignages sont présents et l'histoire a fait que certains lignages ou ethnies se sont affrontés par le passé pour l'accès à l'eau ou au sujet du tour d'eau. Or le marché ne devait pas

1 - Nom en Arabe des différentes périodes : hrarif est la saison des pluies (de juillet à octobre), shetah est la saison froide (de novembre à février), saïf est la saison sèche chaude (de mars à juin)



Photo 13 : Rencontre intercommunautaire

Sur la base des critères ci-dessus énoncés, le site retenu est celui de Tichift situé à environ 140 kms au nord de Tombouctou.

3.2.2 La réalisation proprement dite

L'étude environnementale :

La législation malienne impose une étude environnementale préalable à l'installation d'infrastructures d'élevage. Cela se justifie d'autant plus pour la zone de l'action par le fait que la pluviométrie est faible et la création d'un marché implique l'arrivée sur plusieurs jours d'animaux à commercialiser. Cela crée donc une pression plus importante sur les ressources naturelles. Par ailleurs, même si la nappe phréatique est profonde (entre 60 et 80 m), le risque de pollution de ces nappes ou des puits est réel du fait d'une augmentation de l'exhaure, laquelle est réalisée à l'aide de cordes et d'outres traditionnelles sans forcément un aménagement adéquat

être un argument d'exclusion de certaines populations ou le prétexte à la relance de négociations sur le tour d'eau.

Dans la zone d'intervention, il n'y a pas de propriété foncière individuelle. Le puits et son environnement appartiennent traditionnellement à un lignage et sont gérés par celui-ci avec nomination d'un responsable (chef de site). Si l'usage (eau et pâturage) est généralement accordé à tout éleveur, cet usage est réglementé traditionnellement après autorisation du chef de site avec précision notamment sur l'ordre d'accès au puits et la durée du séjour (variable selon la disponibilité en fourrage). En effet, un responsable de puits ne peut refuser l'accès à un puits du fait de la réciprocité nécessaire en cas de mauvaise année pluviométrique (répartition spatiale des pluies aléatoire).

Un accord oral de la part du chef de site où se trouve le marché devant les chefs de puits ou leurs représentants des puits présents dans un rayon de 35 km est suffisant pour garantir l'accès des éleveurs de la zone venant de ces autres puits au marché et aux puits du site du marché.

du puits (pas toujours de margelle par exemple).

Un appel d'offre a été lancé pour recruter un bureau d'études chargé de réaliser l'étude sur la base de termes de référence produits par les services techniques. Ces services techniques se sont ensuite réunis en commission pour valider l'étude environnementale et accorder l'autorisation de construction.

Lors de l'examen de l'étude environnementale, il n'y a pas eu d'observations pouvant empêcher la construction.

L'appui à la réalisation des appels d'offre

La mairie n'avait pas de modèles d'appel d'offre et notamment de cahier des prescriptions techniques pour la construction du marché à bétail.

Le projet a donc appuyé la collectivité (maître

d'ouvrage qui passe l'appel d'offre) pour la réalisation du dossier d'appel d'offre. Les documents produits étaient : l'avis d'appel d'offre, l'instruction aux soumissionnaires, le cahier des prescriptions technique, le cadre de devis estimatif pour la proposition financière, la lettre de marché. Ces documents sont présentés en annexe. Ils ont été conçus sur la base de documents utilisés par le Programme de Micro Réalisation du Fonds Européen de Développement (PMR FED).

L'identification des entrepreneurs

La difficulté pour réaliser des infrastructures dans ce type de milieu provient du fait que le nombre d'entrepreneurs capables d'intervenir en zone pastorale au Nord Mali est très réduit (connaissance du milieu pour se procurer les matériaux, risques liés à l'insécurité, capacités techniques et matérielles).



Photo 14 : Formation du comité de marché

Sachant qu'il était difficile de mobiliser un bureau d'études pour un suivi régulier des travaux (pour des raisons de coûts et de disponibilité des bureaux d'études à suivre des ouvrages dans ces zones) et que l'équipe projet ne pouvait se rendre très fréquemment sur les sites de construction, le projet a initié une formation de base de la population (avec mise en place d'un comité de suivi des travaux) et des animateurs sur les techniques de construction. Cette formation portait sur le dosage du ciment, les règles pour la toiture en tôle, l'espacement entre les poteaux et les barres transversales de la clôture, le contrôle de la qualité des matériaux. Malgré toutes ces précautions, le suivi des travaux a été difficile pour la population car les entrepreneurs ont pris « le dessus » sur le comité de suivi et donc les rectifications ont été apportées lors des visites de chantier par l'équipe projet.

L'appel d'offre a donc été lancé localement (par affichage au bureau et consultation directe de tous les entrepreneurs) et le mieux disant tant au niveau technique que financier a été retenu par le comité de dépouillement (projet et commune). La grille de critères de sélection est celle utilisée par les collectivités au Mali et dont les critères et la notation ont été fixés par l'Etat au moment de la mise en place des outils de la décentralisation.

Le niveau technique des entrepreneurs a été un des facteurs limitant la qualité des infrastructures. De nombreuses reprises ont été nécessaires suite aux observations réalisées au cours des visites de chantier.

La formation pour le suivi des travaux par les comités de gestion de marché et le contrôle de l'exécution par le projet

Les marchés sont situés à 150 km de la base du projet. Les 2 animateurs du projet, originaires de la zone, n'avaient pas de compétence technique en matière de construction de marché à bétail. Idem pour la population.

Les réceptions provisoires et définitives

Ces réceptions ont été faites en présence des services techniques et des élus avec l'apport financier du projet pour la logistique et les per diem.

Peu, voire pas d'observations ont été portées lors de ces réceptions du fait que la quasi-totalité des observations lors des visites de chantier par l'équipe projet avaient été prises en compte par les entrepreneurs.

Toutefois la qualité de la clôture et plus particulièrement des points de soudure aurait mérité une amélioration, mais cela est difficile vu le contexte dans lequel se déroulent les travaux (électrification par groupes électrogènes).

IV. L'impact du marché à bétail de Tichift



Photo 15 : Boutique officielle et commerce informel se côtoient

Pour le suivi des activités sur le marché, le projet a mis en place un système de fiches de suivi pour mesurer le taux d'activité en terme de nombre d'animaux présentés/commercialisés et les prix des animaux et des produits alimentaires de base présents sur le marché. Ces fiches sont remplies chaque jour de marché par l'animateur du projet.

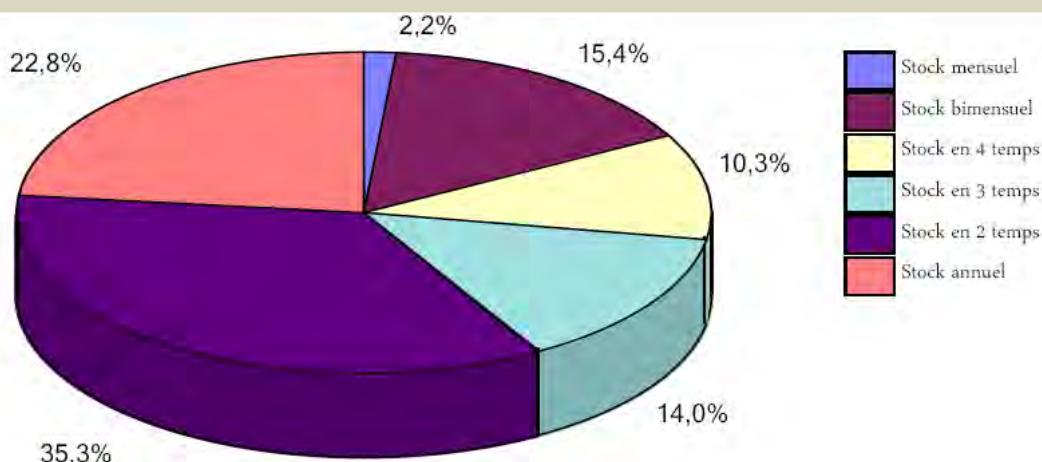
Elles sont synthétisées par le projet puis transmises aux collectivités et au Système d'Alerte Précoce.

4.1 Une amélioration de la disponibilité de trésorerie toute l'année

Lors du diagnostic réalisé pour établir la situation de référence, il a été difficile de connaître le nombre moyen d'animaux vendus chaque année par fa-

mille. En effet, les éleveurs ne donnent généralement pas cette information. On peut toutefois noter un changement de comportement sur la commercialisation des animaux entre la période avant et après la construction du marché.

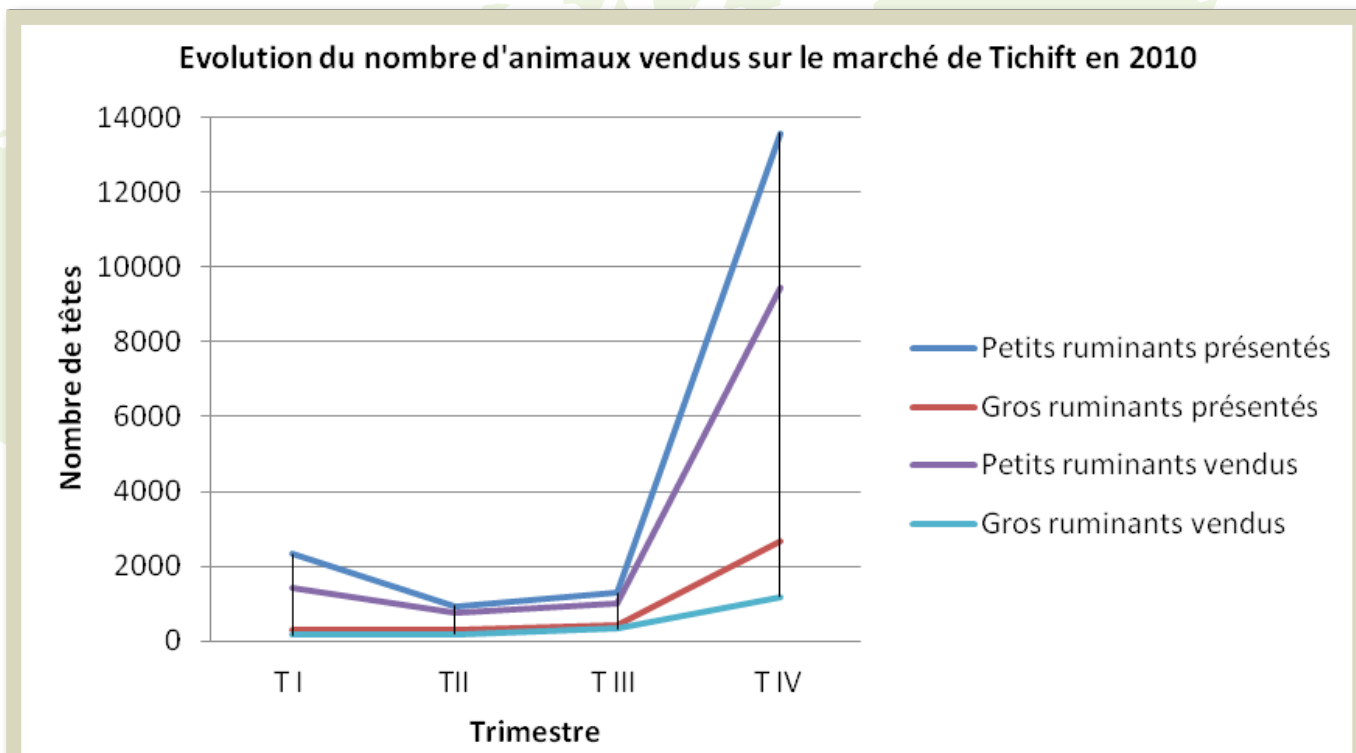
Avant la présence du marché, la commercialisation du bétail se faisait essentiellement en deux temps entre le mois d'octobre et le mois de février. Cette commercialisation correspondait à la période d'acquisition des céréales.



Graphique 2 : Fréquence d'approvisionnement en céréales, source situation de référence

Actuellement, avec la présence toute l'année de céréales, farine, huile et condiments et la présence de commerçants de bétail chaque semaine sur le marché, les ventes d'animaux se font toute l'année de même que l'approvisionnement en produits ali-

mentaires. Toutefois, un pic très important de mise en vente et d'achat est observé sur le dernier trimestre de l'année. Cela s'explique par le souci de la constitution d'un stock de céréales mais aussi à des prix des animaux plus rémunérateurs à cette période.



Graphique 3 : Nombre d'animaux présentés sur le marché en 2010

Source : Relevé du marché par le comité de gestion

A l'examen de ce graphique, on s'aperçoit que les commerçants ont une capacité d'adaptation leur permettant de payer les animaux en fonction de l'offre. En effet, pendant le dernier trimestre les achats ont été multipliés par 9. Sur la zone du marché, il n'y a pas de zébu (plus de 100 km au Nord de Tombouctou)

On note cependant que près de la moitié des camelins présentés n'ont pas été vendus lors du dernier trimestre 2010. En effet, l'achat de dromadaires demande une grande capacité de trésorerie, ce que n'ont pas forcément les commerçants de la zone.

Les commerçants proviennent essentiellement de l'Algérie puis de Tombouctou et plus récemment de la Mauritanie.

Ce nouveau circuit de commercialisation autour du marché permet de satisfaire les éleveurs sans remettre en cause leur système d'élevage basé sur la mobilité.

4.2 Une valeur marchande d'animaux vendus de plus d'un million d'euros la première année, dépassée pour le premier semestre 2011

Si l'on prend le prix moyen par type d'animal et que l'on multiplie cela par le nombre d'animaux vendus,

on peut estimer la valeur marchande des animaux vendus sur 2010 (première année de fonctionnement du marché) à environ 746,4 millions de FCA soit environ 1,138 million d'euros. Hors, la construction du marché n'a représenté qu'un investissement de 31 500 euros.

Au total sur 2010, se sont 12 645 petits ruminants (essentiellement des ovins) et 1 873 camelins qui ont été vendus.

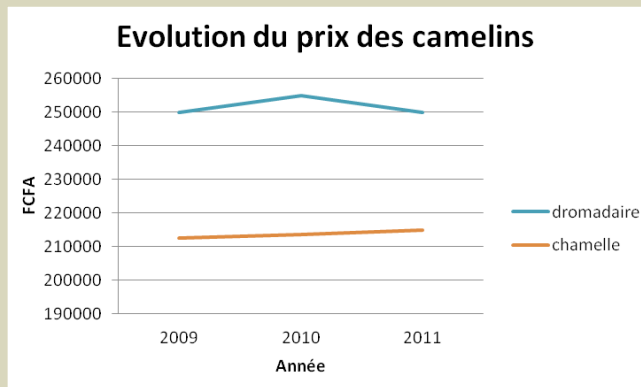
Sur le premier semestre 2011, il a été enregistré la vente de 12 359 petits ruminants vendus et 3 452 camelins. C'est-à-dire que sur ce premier semestre, les chiffres de commercialisation de 2010 sont déjà atteints avant la fin de l'année 2011 (la période plus importante en termes de commercialisation)!

Avec la situation d'insécurité sur la zone d'intervention en 2012, il n'a pas été possible de faire de relevés des volumes commercialisés. Toutefois, ce marché a approvisionné la ville de Tombouctou pendant la période de d'occupation de la ville par les groupes armés car les routes du Sud étaient coupées et les commerçants avaient fui.

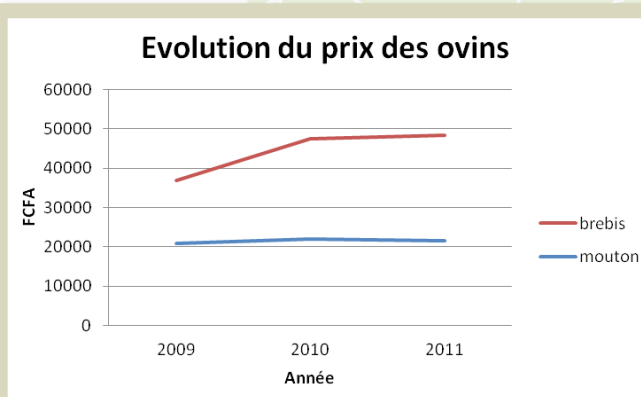
Quelle est la limite d'absorption des commerçants de bétail ? Un suivi des courbes d'évolution des nombres des animaux présentés et des animaux vendus permettra d'apprécier cette capacité, sa-

chant qu'en saison chaude et sèche l'écart entre les deux courbes pourrait s'expliquer par un mauvais état des animaux présentés.

4.3 Une augmentation de la valeur marchande des animaux et une diminution du risque de vente d'animaux volés



Graphique 4 : Evolution des prix des camélins



Graphique 5 : Evolution des prix des ovins

Les avantages immédiats constatés d'après les éleveurs (enquête d'opinion réalisée mi 2011 sur la zone du marché) sont :

- L'amélioration et la maîtrise réelle des prix de vente de leur bétail sur pied
- Le paiement se fait au comptant contrairement à l'ancien système de vente : l'animal était souvent vendu aux bouchers et commerçants à crédit ou en troc avec de la farine dans des campements ou marchés informels autour de puits
- Les vols ont considérablement diminué du fait de l'existence de ce marché car il est plus facile de détecter les voleurs d'animaux et de retrouver les animaux vendus qui avait été "perdus"
- Les diverses formations en gestion de troupeau et

en santé animale de base ont permis de présenter sur le marché des produits animaux (notamment la viande séchée) de meilleure qualité.

- La création du marché à bétail a aussi permis aux éleveurs d'augmenter leurs marges lors de la vente d'un animal. En effet le prix de vente d'un animal sur le marché à bétail dépasse d'environ 25 % voire 50 % le prix de vente du même animal lorsqu'il était vendu au campement d'après les éleveurs. Toutefois cela se traduit pas sur les prix moyens relevés sur le marché. Cette augmentation de prix concernerait surtout les béliers en très bon état et lors de la période de l'Aid El Kébir.

4.4 Création de nouveaux emplois et "lutte contre la pauvreté"

Le marché de Tichift a favorisé l'émergence de nouveaux emplois à savoir les démarcheurs de camion, les chargeurs, les convoyeurs des animaux à pied du marché aux grands centres (Tombouctou et plus) et quelques familles ont monté des petits commerces (voir photo 17).



Photo 16 : Cuisinier du restaurant

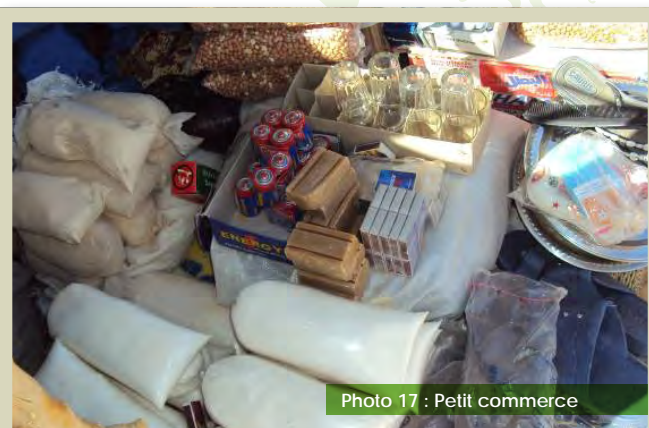


Photo 17 : Petit commerce

Par ailleurs, grâce à ces marchés à bétail, des boutiques se multiplient d'année en année et les femmes organisées en coopérative arrivent à écouler leurs produits.

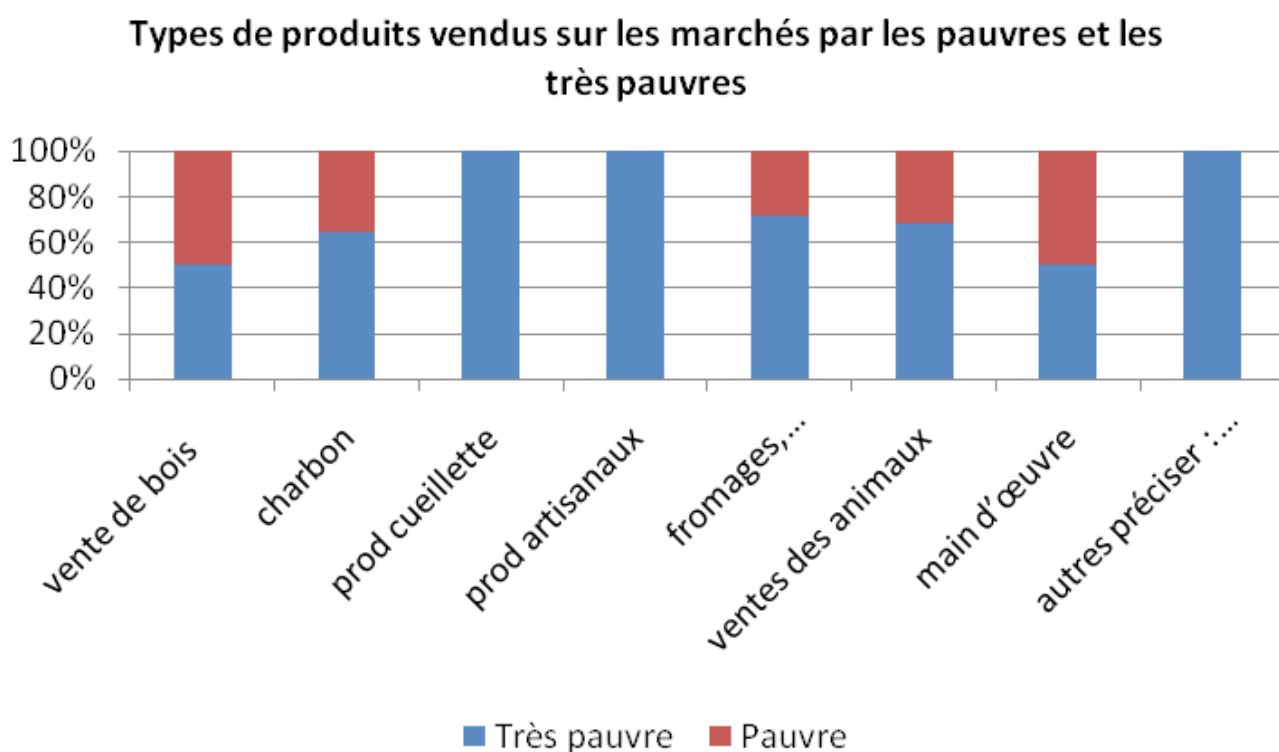
Il apparaît aussi les jours de marché des vendeuses ambulantes, des marabouts, des tresseurs de cordes.

Il y a même eu la création par une femme de Tichift d'un restaurant.

De même, certains éleveurs ont développé une ac-

tivité de boucherie pour la vente de viande fraîche le jour de marché.

Les revenus liés à environ une cinquantaine emplois ne sont pas à négliger. Les résultats d'une enquête menée sur la population pauvre et très pauvre montrent un accroissement des revenus grâce à la création de ces marchés.



Graphique 6 : Type de produits vendus par les pauvres et les très pauvres sur le marché

4.5 Une disponibilité des produits alimentaires toute l'année avec une stabilisation voire une baisse des prix de certains produits

Comme indiqué précédemment, un des principaux problèmes de sécurité alimentaire est l'accessibilité sur la zone d'intervention (déplacements longs ou coûteux pour s'approvisionner en céréales).

Tableau 1 : Prix en FCFA des principales denrées

	2009	2010	2011
Prix de l'huile/bidon 5L	4 000	4 000	4 000
Prix de la farine de blé (50kg)	10 750	10 400	12 500
Prix du petit mil/100kg*	19 600	16 200	16 000
Prix du riz (50kg)	16 200	16 750	16 500
Prix du sucre (50kg)	22 500	20 250	20 150
Prix du thé/kg	3 000	3 900	3 000
Prix du fromage traditionnel/pièce	315	200	400
Prix du beurre traditionnel/L	3 000	2 500	3 000

* Variation interannuelle dépendant des récoltes et pas forcément due au marché



Photo 18 : Boutique améliorée



Photo 19 : Boutiques réalisées



Photo 20 : Vue des boutiques par les commerçants

Dans la zone du marché de Tichift, sur une consommation moyenne de céréales par famille et par an de 1 775 kg, la répartition est la suivante :

Tableau 2 : Niveau de consommation des céréales

Céréales	Quantité consommée	% du total
Mil	1042,00	59 %
Riz	309,00	17 %
Farine de blé	300,00	17 %
Gros mil (sorgho)	63,50	4 %
Mais	25,60	1 %
Autre	35,00	2 %
Total	1775,10	

La consommation de mil est de loin la plus importante et représente donc la dépense la plus importante en céréales pour le ménage (près de 60 %).

Il n'a pas été constaté de rupture de produits alimentaires de base sur l'ensemble des produits suivis. La variation de prix du mil inter annuelle dépend du niveau de production au Sud et Centre du Mali.

d'achat des populations de part une augmentation du prix des animaux et une baisse du prix des aliments de première nécessité principalement consommés dans la zone.

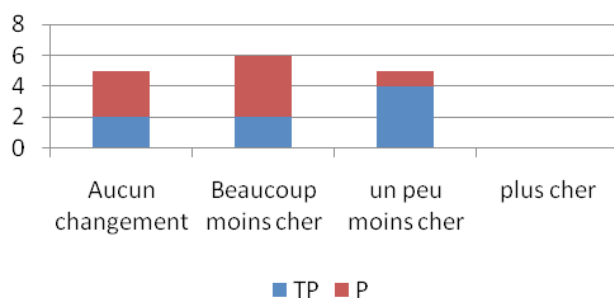
4.6 Une opportunité de revenus pour les femmes

La création du marché permet aux femmes de développer la commercialisation locale de beurre et de fromages secs traditionnels. L'appui à la création de coopératives (femmes et hommes) représente pour le PNT un véritable accompagnement technique à la base.



Photo 21 : Petit commerce des femmes avec une très grande diversité de produits

Réactions sur les prix des denrées alimentaires sur le marché de Techift



Graphique 7 : Perception de l'évolution des prix par la population vulnérable (TP : Très pauvres ; P : Pauvres)

Dans l'ensemble, on peut affirmer que le marché à bétail a permis une augmentation du pouvoir

Cette transformation traditionnelle qui avait tendance à être délaissée par les femmes (généralement réalisée pour les besoins de la famille uniquement) par manque de marché, a été redynamisée. S'il ne s'agit que de petits volumes pour l'instant, l'impact économique pour les femmes concernées est significatif car généralement elles ont peu de sources de revenus (certaines pratiquent cependant de l'artisanat sur le cuir ou le tressage de paille).

4.7 Un début de structuration de la commercialisation des animaux

Pour l'organisation du marché et l'attribution des 7 boutiques du marché, un comité de gestion a été mis en place. Ce comité regroupe la mairie, le chef de site, des éleveurs, des transporteurs et des commerçants. Toutefois, il pourrait être amélioré en termes de fonctionnalité. En effet, les réunions, si elles étaient fréquentes au démarrage, le sont maintenant beaucoup moins et sont convoquées généralement pour traiter de problèmes ponctuels (stationnement des camions, installation de nouvelles boutiques...).

Outre l'attribution des boutiques, le comité a fixé le prix de location de ces boutiques, les taxes de marché (100 FCFA par ovin vendu et 5 000 FCFA par camelin vendu) et il y a eu une négociation sur la régulation des prix notamment sur le prix des animaux et le prix des denrées de premières nécessité (huile, farine, mil).

La Mairie a, pour l'instant, décidé de ne pas prélever de taxe afin de faciliter le développement du marché. Avec le temps et le volume commercialisé, il est probable que la Mairie souhaitera avoir des retombées pour son budget (qui est d'ailleurs très faible).

Comme les commerçants et transporteurs viennent de différentes zones (Tombouctou, Algérie et Mauritanie), la régulation des prix se fait naturellement tant au niveau des animaux que des produits de première nécessité.

4.8 La présence de nouveaux produits dans la zone pour une amélioration des conditions de vie et de l'information

Avec l'augmentation du pouvoir d'achat et la présence du marché hebdomadaire, de nouveaux produits sont apparus et sont acquis par les éleveurs.

Ainsi, outre les produits alimentaires, on peut trouver sur le marché des paraboles, du matériel audio et vidéo, des panneaux solaires, de l'habillement...

Par ailleurs, il y a une grande diversité de produits alimentaires et de condiments. Cela a d'ailleurs permis au projet de concevoir et diffuser des recettes culinaires pour les enfants malnutris à base de produits que l'on trouve maintenant sur le marché toute l'année.

Enfin, avec l'abattage d'animaux tous les jours de marché, de nombreux éleveurs rentrent dans leur campement avec la viande fraîche pour la famille. Cela est très important car, contrairement à ce que l'on pourrait penser, la consommation de viande fraîche est très limitée en zone nomade. Ce développement a été tel que le projet a dû investir dans la réalisation d'une aire d'abattage afin d'améliorer les conditions d'hygiène et la gestion des résidus d'abattage.

La Mairie a pu en outre mobiliser un financement pour la réalisation d'un forage avec château d'eau et exhaure solaire sur Tichift.

Tout cela a permis aux éleveurs, non seulement d'améliorer leurs conditions de vie (beaucoup de jeunes ne veulent plus limiter leur vie à l'exhaure de l'eau), mais aussi d'avoir accès à de l'information. Les marchés deviennent en effet des lieux d'échange d'informations publiques, de renseignement et de débat.



Photo 22 : Tournée de l'équipe mobile développée par AVSF et ADESAH sur un site fixe (Prophylaxie des hommes et des animaux)

V. Des opportunités à saisir pour les autorités communales et administratives

5.1 Un contrôle, une traçabilité et une statistique sur le commerce de bétail

Le regroupement sur un site des animaux pour l'exportation pourrait faciliter la prophylaxie avant l'embarquement mais, comme il n'y a pas de service technique ou de vétérinaire privé sur le marché, les animaux sont embarqués tel quel.

Par ailleurs, le regroupement permettrait d'avoir des statistiques plus fiables sur les exportations d'animaux de cette zone qui sont très sous évaluées par les services techniques.

Enfin, la présence permanente d'un agent vétérinaire de l'Etat permettrait de contrôler les abatages et l'état sanitaire des animaux présentés. En cas d'épizootie, l'alerte pourrait être donnée rapidement pour effectuer le dépistage et les traitements éventuels.

5.2 Un développement des services sociaux de base

Avec la fixation d'une partie de la population sur le site de Tichift (on peut compter plus d'une centaine de familles actuellement contre moins d'une vingtaine auparavant), on peut envisager la mise en place d'une structure scolaire avec cantine pour les enfants venant d'autres sites.

Concernant l'accès à la santé humaine, l'équipe mobile de santé mixte passe tous les jours de marché et obtient de très bon taux sur la prophylaxie (couverture vaccinale, dépistage de la malnutrition, suivi des grossesses). Toutefois, une des limites de l'équipe mobile est qu'elle ne peut pas prendre en charge des malades sur plusieurs jours alors que beaucoup de traitements nécessitent un suivi de moyenne durée.

À noter que pour les cas "graves" que l'équipe ne peut pas prendre en charge, le transport vers Tombouctou coûte environ 200 000 FCFA en carburant ce qui modifie les dates de passage sur les autres sites. Il est pourtant établi que la régularité des tournées est une des clés permettant de stabiliser le taux de fréquentation.

Créer un centre fixe de santé (poste avancé de santé, CESCOM fixe...) à Tichift permettrait non seulement de poursuivre les activités de prophylaxie mais permettrait d'avoir un centre de référence pour la prise en charge de malade sur un protocole de plusieurs jours dans un lieu plus proche que celui de Tombouctou.



© AVSF



© AVSF

Photo 23 : Tournée de l'équipe mobile sur les campements mobiles

5.3 Un impact plus important sur la décentralisation

La polarisation de flux commerciaux induits par la présence d'un marché est devenue un argument de poids en termes de gouvernance et de recettes pour les communes. En effet, depuis la mise en place de la décentralisation au Mali, on assiste à une appropriation communale de ces marchés hebdomadaires dont les retombées économiques sont de mieux en mieux perçues. La mise en place de la décentralisation a marqué un tournant et a légitimé ce type d'aire de vente comme structure attractive, offrant une source de revenus à l'échelle communale.

Dans le contexte de la Mairie de Tichift où le recouvrement des taxes et impôts est difficile vu l'aire géographique de la commune (plus de 130 000 km² !), la faible densité et la mobilité de la population, le marché peut donc devenir une source de recettes (fiscalité, redevance sur la délégation de gestion au comité de marché) sans que cela soit un frein à l'activité du marché (la mairie de Tichift en est consciente car elle exonère au démarrage la perception de taxes ou redevances).

5.4 Un impact plus important pour le développement local

Actuellement le comité de marché ne prélève aucune taxe. Or s'il y avait une taxe de 100 FCFA par tête de petit ruminant vendu (sur une valeur moyenne de 22 000 FCFA/tête en 2010) et de 250 FCFA par camelin vendu (sur un prix moyen de vente de 250 000 FCFA) cela aurait fait une recette de 1 730 000 FCFA en 2010. S'il y avait un accord de partage équitable de cette recette entre la mairie et le comité de marché, il resterait tout de même 835 000 FCFA pour le comité permettant de développer des actions communautaires telles que l'éducation (école communautaire) ou la santé. Pour ce type d'action, la répartition avec la mairie pourrait être négociée afin d'obtenir une participation de la commune puisque l'éducation de base est une des compétences transférées aux communes.

5.5 Une facilitation pour l'aide d'urgence

Lors des différentes crises alimentaires liées soit à des événements climatiques ou sociaux, l'aide a toujours eu du mal à parvenir à ces populations dispersées. AVSF en a d'ailleurs vécu l'expérience avec une action d'urgence en 2005.

La présence du marché hebdomadaire, d'infrastructures et de camions réguliers entre Tombouctou et Tichift permettra, en cas de crise, d'apporter plus facilement de l'aide alimentaire ou tout autre appui en cas de nécessité.

5.6 Le développement des relations intercommunautaires

Le marché est par définition la rencontre de vendeurs et d'acheteurs.

Dans la zone d'intervention, outre les commerçants algériens, on trouve des commerçants songhaïs venant de la frange fluviale. En général, ils viennent vendre ou troquer les céréales produites localement (riz et sorgho) et rentrent avec des animaux qu'ils vendent aux agropasteurs ou à l'abattoir.

Ainsi au cours des marchés des échanges informels ont lieu entre les différentes ethnies. Ces marchés permettent ainsi de rapprocher les différentes communautés autour d'un intérêt transversal.

VI. Les menaces

6.1 L'insécurité

La zone de l'action se situe dans la bande sahélo-saharienne qui est soumise à une insécurité récurrente. Ainsi après les rébellions des années 1960 puis des années 70 et enfin des années 90, les 3 régions du Nord ont été occupées par un mouvement indépendantiste touareg et des mouvements djihadistes à partir de 2012. La présence d'AQMI (ex GIA) est signalée depuis les années 90 suite à leur repli de l'Algérie vers le Nord Mali.

Si pour l'instant cette insécurité n'a pas eu d'impact sur les flux commerciaux au niveau du marché de Tichift (ils ont même plus que quadruplés entre 2010 et début 2011), la fermeture de la frontière entre l'Algérie et le Mali début 2013 a eu pour effet l'arrêt temporaire de l'activité sur ce marché.

6.2 La sécheresse

En 2005, lors de la sécheresse, les commerçants de bétail ne sont plus venus sur la zone de Tichift car les rares animaux présentés (les populations étaient parties vers le Sud) à la vente ne pouvaient pas supporter le transport.



Photo 24 : Sacrifice d'agneaux pour faire venir les pluies

© AVSF



Photo 25 : Fabrication de bouillie enrichie

© AVSF

Un tel phénomène pourrait encore se reproduire. Toutefois, les activités commerciales ont repris dès la saison des pluies 2005 avec le retour des populations et du cheptel au fil de la levée des pâturages.

En cas de forte sécheresse, il pourrait être envisagé de descendre le marché sur un site plus au Sud et reprendre ensuite sur Tichift à la saison des pluies suivante.

6.3 La multiplication des marchés à bétail sur la zone

La réussite de ce marché suscite une émulation pour d'autres sites. Ainsi à 80 km au Sud Est de Tichift, un autre marché à bétail spontané est né en avril 2011. Ce marché est suffisamment loin de Tichift pour qu'il y ait une concurrence limitée. Toutefois une multiplication de marchés trop proches les uns des autres nuirait à leur efficacité et segmenterait la présence des commerçants. La Mairie devra veiller à ce que cela ne se produise pas, sachant toutefois qu'il lui serait difficile de refuser cela à un lignage qui souhaiterait développer son propre marché. Ce phénomène de création spontanée par les responsables traditionnels de services est développée notamment avec les écoles communautaires sans que la mairie en soit préalablement informée ce qui pose ensuite des problèmes de reconnaissance et de mise à disposition d'enseignants.

Il s'agira, une fois que la situation sécuritaire sera plus calme, d'envisager avec la Mairie et les responsables traditionnels d'élaborer une cartographie des embryons de marché et d'envisager de créer un réseau complémentaire des différents marchés répondant à la fois à des besoins de commercialisation en lien avec le mouvement saisonnier des troupeaux.

6.4 Une taxation qui rend le marché moins attractif

Le volume des transactions financières pourra attirer l'imposition des taxes par les services douaniers (et la mairie, comme déjà signalé) sur le marché de Tichift.

Le risque est une perte de compétitivité du marché ou alors une augmentation des prix des produits alimentaires ou encore, si le marché n'est plus intéressant, la reprise de l'ancien mode informel de

collecte des animaux sur les campements par les commerçants.

Cela pourrait aussi décourager les éleveurs qui auraient alors l'impression de verser des taxes sur leur activité sans avoir en retour une retombée visible de ces taxes sur leurs conditions de vie.

6.5 Une sédentarisation massive de la population autour du marché

Ce cas de figure a eu lieu à Ber (170 km au sud est de Tichift) où le marché à bétail a transformé un petit site en véritable pôle d'attraction économique. Aujourd'hui ce site est un chef-lieu de commune avec une population très importante (de 7 871 habitants en 1998, la population est de 19 536 habitants en 2009) vivant toute l'année sur place.

Le marché à bétail, de même que l'abattoir, se sont retrouvés au centre d'une petite ville et il a été nécessaire de construire un nouveau marché et une autre aire d'abattage car la cohabitation avec les maisons et tentes devenait conflictuelle.

Il faudra donc veiller à ce que cela n'arrive pas sur Tichift en régulant les lieux d'installation des nouveaux sédentaires mais il y a suffisamment de place car le marché s'étale dans le désert.



Photo d'ensemble du marché



Boutiques construites par les commerçants à l'Est des boutiques existantes le long de la clôture du marché

VII. Conclusions

La création de marché à bétail en zone pastorale dans la bande sahélo-saharienne fait appel à **des compétences multidisciplinaires** : socio-économie, organisation paysanne, géographie, zootechnie et pastoralisme, génie rural, hydraulique, environnement, aménagement du territoire, genre, sécurité alimentaire, sécurité...

Cela fait aussi appel à une **multitude d'acteurs** (l'analyse du jeu d'acteur est un préalable) qui jouent soit des rôles traditionnels, soit institutionnels, soit techniques. Il est impératif que tous ces acteurs soient impliqués dès le départ.

En zone sahélo-saharienne, le **portage par les communautés** pastorales est un facteur de réussite. Pour cela il faut s'assurer au préalable qu'il y a une bonne entente entre les différents lignages présents sur la zone du marché. Sinon, le risque est de voir une partie des lignages "boycotter" le marché, ce qui n'encouragerait pas les commerçants et les transporteurs.

Si au moment de l'ouverture prévue du marché, il n'y a pas d'animaux ou alors si les animaux sont mal en point, il vaut mieux repousser l'ouverture du marché. En effet, ce sont **les premières impressions des transporteurs et commerçants** qui permettront au marché de se développer ou de s'éteindre.

Par ailleurs, dans le cadre de la décentralisation, le respect des règles de passation des marchés est essentiel, car il s'agit d'une infrastructure communale et, à ce titre, **la mairie doit être maître d'ouvrage** même si les financements et la maîtrise d'œuvre sont assurés par des tiers. Une signature de convention est souhaitable entre le projet et la commune préalablement à la réalisation de ce type d'infrastructure.

Il doit aussi être clairement envisagé et **discuté avec les gestionnaires de l'espace et des points d'eau, les règles sur la venue d'éleveurs** venant d'autres sites ou d'autres ethnies dans un contexte au passé souvent tendu entre communautés.

Le marché à bétail profite à tous, petits et gros éleveurs. En effet cela permet aux gros propriétaires de déstocker plus facilement. Ces propriétaires ne sont généralement pas présents sur les sites et emploient des bergers. Comme le marché se tient à jour fixe, ils peuvent demander à leur berger d'amener les animaux pour la vente qu'ils peuvent alors contrôler.

L'augmentation de la commercialisation des animaux a deux effets positifs, à savoir une réduction de la pression sur le pâturage et une augmentation du nombre d'animaux sur le marché et donc une attractivité pour les commerçants de bétail et, en parallèle, une présence de produits alimentaires sur le marché.

Le marché à bétail a pour conséquence une fixation d'une partie de la population et la **possibilité d'accès aux services sociaux de base ou l'aide alimentaire. De plus ces communautés peuvent mieux exercer leurs activités économiques et leurs droits en tant que citoyens maliens.**

L'impact sur la sécurité alimentaire est important et durable notamment pour les familles vulnérables. La disponibilité et la stabilité des prix des produits alimentaires constatées sur le marché de Tichift permet aux familles vulnérables (qui ne disposent pas de dromadaire généralement et ne peuvent avoir accès aux transports trop onéreux), de s'approvisionner à moindre coût en produits de première nécessité.

L'accès à de nouveaux produits et services (énergie, télévision...) et à une alimentation plus variée (viande fraîche, condiments...) **améliore significativement les conditions de vie des populations** et peut jouer comme facteur positif sur le maintien des jeunes dans les campements.

Si la dynamique sur le marché se maintient, elle pourrait entraîner **des progrès zootechniques et une meilleure structuration des filières viandes** dans la zone vu l'intérêt économique accru des troupeaux pour les éleveurs. On pourrait passer d'un élevage consistant à "maintenir des animaux en vie" à un élevage visant une production d'animaux ayant un état corporel plus satisfaisant et donc une valeur plus importante (et c'est ce qui recherché par les commerçants venant d'Algérie).

Dans la zone d'intervention, les femmes sont traditionnellement peu consultées et non éduquées et formées. Le marché et la possibilité d'améliorer la commercialisation des produits animaux serait un facteur favorisant **la formation des femmes sur la transformation et l'organisation.**



Photo 26 : Séance d'animation sur l'hygiène auprès des femmes



Photo 27 : Rencontre pour la réalisation d'un plan de développement de la zone nomade

Enfin, le marché à bétail est une **activité d'intérêt transversal et contribue significativement aux échanges inter communautaires**. Ainsi pour la conception des plans de développement locaux (activité menée par le projet après la mise en place du marché), il y a eu non seulement la participation de toutes les communautés mais aussi un climat d'échanges où tous recherchaient activement des actions bénéficiant à toute la population.

Marc Chapon, Coordinateur National Mali
Janvier 2013



Association française de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, **Agronomes et Vétérinaires sans frontières** agit depuis plus de 30 ans avec les communautés paysannes des pays en développement pour résoudre la question alimentaire. L'association met à leur service les compétences de professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale : aide technique, financière, formation, accès aux marchés... Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières mène plus de 70 programmes de coopération dans 20 pays d'Amérique Centrale et du Sud, d'Asie et d'Afrique, au côté des sociétés paysannes pour lesquelles l'activité agricole et d'élevage reste un élément fondamental de sécurisation alimentaire et de développement économique et social.
www.avsf.org

RURALTER est un programme d'**Agronomes et Vétérinaires sans frontières** qui appuie les initiatives de capitalisation d'expériences et diffusion de méthodologies et de référentiels technico-économiques utiles aux acteurs du développement rural, qu'ils soient techniciens d'institutions et de collectivités territoriales ou dirigeants paysans. **RURALTER** diffuse ses productions sous le label éditorial du même nom.
www.avsf.org/fr/editionruralter



Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

Lyon

18 rue de Gerland . 69007 Lyon
 Tél. 33 (0)4 78 69 79 59 . Fax 33 (0)4 78 69 79 56

Nogent

45 bis avenue de la Belle Gabrielle . 94736 Nogent sur Marne Cedex

Courriel . avsf@avsf.org - **Internet** . www.avsf.org

Association reconnue d'utilité publique



AVSF

Lyon

18 rue de Gerland
69007 Lyon
Tél. 04 78 69 79 59

Nogent-sur-Marne

45 bis av. de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne
Tél. 01 43 94 72 79



**agronomes
vétérinaires &**
SANS FRONTIÈRES